



# Ville de Schefferville

**ORDONNANCE 2023-04-31**

**OBJET : Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Gestion  
Schefferville en vue de la réalisation du projet de construction  
d'une usine de traitement des eaux usées**

**ATTENDU QU'**en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, c 43, a.8)*, la ministre des Affaires municipales peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

**ATTENDU QUE** la ministre des Affaires municipales a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

**ATTENDU QU'**en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, c43)*, l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

**ATTENDU QUE** l'ordonnance 2022-12-84 a été précédemment adoptée et qu'elle autorisait la greffière-trésorière, madame Diane Cyr, à signer la promesse d'achat et de vente d'une parcelle du lot 5 214 097 et l'engagement des professionnels requis à la réalisation de la transaction, de même que l'imputation des coûts de la transaction et de ses frais afférents aux immobilisations du projet de construction de l'usine de traitement des eaux usées;

**ATTENDU** la recommandation du directeur général, monsieur François Désy, incluse au sommaire décisionnel annexé à la présente ordonnance,

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* :

Autorise madame Diane Cyr, greffière-trésorière, à :

- Signer l'acte de vente préparé par Me Guy Maginzi aux fins de l'acquisition du lot visé propriété de Gestion Schefferville.
- Verser en fidéicomis à Me Guy Maginzi, la somme de 20 000 \$ pour l'acquisition du terrain visé de Gestion Schefferville;
- Signer tout autre document nécessaire à l'acquisition du lot visé.

Autorise que les coûts de la transaction soient imputés au projet de construction de l'usine d'épuration des eaux usées.

Adoptée à Québec le 10 avril 2023

Jean Dionne, Administrateur